

FAQ école primaire

A qui s'adresser si ...

Q : ... mon enfant a été victime de violence, d'intimidation ou de tout autre conflit majeur ou permanent avec au moins un autre élève?

R : Professeur/e titulaire

Q : ...mon enfant manifeste des difficultés émotionnelles?

R : Conseiller/ère

Q : ... mon enfant manifeste des difficultés de comportement?

R : Conseiller/ère

Q : ... mon enfant rencontre des difficultés sociales?

R : Professeur/e titulaire ou conseiller/ère

Q : ... mon enfant rencontre des difficultés dans une matière particulière?

R : Professeur/e du sujet

Q : ... mon enfant rencontre des difficultés dans plusieurs matières?

R : Professeur/e titulaire

Q : ... le comportement d'un camarade de classe dérange mon enfant (par exemple, il lui demande de faire ses devoirs) et il lui a déjà demandé d'arrêter ?

R : Professeur/e titulaire

Q : ... mon enfant a un problème avec un/e enseignant/e et il a déjà parlé à ce dernier/cette dernière ?

R : Professeur/e titulaire ou directeur/directrice ou directeur/directrice adjoint/e si le/la professeur/e est l'enseignant/e avec lequel la personne a un problème

Q : ... lorsqu'un problème affectant plus d'une classe survient (par exemple, un problème créé par un nouveau règlement scolaire) ?

R : Directeur/directrice adjoint/e

Q : ... mon enfant a une idée qui pourrait améliorer la vie scolaire à l'AvH ?

R : Professeur/e titulaire

Q : ... J'ai des questions concernant le PEI ou le plan de soutien de mon enfant ?

R : Conseiller/ère du soutien à l'apprentissage